

VOTRE MAGAZINE / N°126 / DÉCEMBRE 2020

Lys' mag

Ville de Dammarie-lès-Lys



Bonnes fêtes de fin d'année

ACTUALITÉ

Le CAQ,
incubateur d'entreprises
P.7

ACTUALITÉ

La Ville aide les jeunes
à obtenir le BAFA
P.9

ACTUALITÉ

Le vélo plébiscité
P.11



//////////////////////////////////// SOMMAIRE //////////////////////////////////////

04 En bref

07 **Actualité**
 Centre d'affaires des quartiers,
 un incubateur d'entreprises
 Formation professionnelle :
 des lycéens mettent en œuvre
 leurs compétences à l'EPB
 La Ville aide les jeunes à obtenir le BAFA
 Une vigilance accrue sur le Net
 Mobilité : Le vélo plébiscité

12 Travaux

13 Tribune libre

14 **Culture**
 Conférence : découverte
 de la planète Mars

15 **Vie démocratique**
 Politique : retour sur les décisions
 du conseil municipal

//////////////////////////////////// //////////////////////////////////////

Magazine d'information municipale
 Hôtel de Ville – Service communication
 26 rue Charles de Gaulle
 BP 24 – 77 196 Dammarie-lès-Lys cedex
 Tél. 01 64 87 44 44
www.mairie-dammarie-les-lys.fr
info@mairie-dammarie-les-lys.fr



Directeur de la publication : Gilles Battail
Directeur de la rédaction : Nathalie Choulet
Rédaction et photos : Service communication
Crédits photos : Adobestock
Charte graphique et mise en pages :
 @scoopcommunication 12031-MEP
Impression : Le Réveil de la Marne
Distribution : services municipaux
Tirage : 11 000 exemplaires
Dépôt légal : Novembre 2020 © droits réservés

NUMÉROS UTILES

Mairie : 01 79 76 96 00
 Commissariat de police : 01 64 79 41 00
 Médecins d'urgence 77 : 0 825 826 505
 SOS médecins Brie-Sénart-Melun-Fontainebleau : 36 24
 Urgences dentaires : 0 892 23 11 28
 SOS gardes (pharmacies de garde) : 39 15
 Radio-taxi : 01 64 41 77 00
 Taxi koffi 79 : 06 18 10 36 43
 Taxis réunis : 01 64 09 25 25
 Pour toute urgence, vous pouvez appeler le 15
 pour le SAMU et le 18 pour les pompiers.

Chères Dammariennes, chers Dammariens,

Ce mois de novembre a été marqué par un hommage au général de Gaulle, et à tous les Morts pour la France, moment que nous n'avons pas pu partager comme nous l'aurions souhaité compte tenu de la crise sanitaire actuelle. Élus et Dammariens ont rendu hommage à l'homme, au soldat, au résistant et au président de la République, qui plus d'un demi-siècle après sa mort, demeure une éternelle référence.

J'en profite pour vous inviter à lire ou relire Maurice Genevoix, homme de lettres et ancien combattant qui a mis en lumière dans ses écrits ces « héros ordinaires », soldats de la Première Guerre mondiale, mais aussi la nature, dans une ode à notre terroir, qui résonne aujourd'hui en nous plus que jamais.

Malgré cette période anxiogène, et peut-être aussi un peu grâce à elle, nous pouvons en effet nous recentrer sur ce qui est essentiel. Cependant la définition n'est pas la même pour tous. Sans remettre en cause la nécessité d'être tous des acteurs engagés



et vigilants dans la lutte contre la propagation du virus, je tiens cependant à apporter mon soutien à tous ceux qui sont touchés par la fermeture de leur activité dite « non essentielle ».

Au moment de l'impression de ce magazine, nous ne connaissons pas les conditions dans lesquelles se dérouleront les fêtes de fin d'année. J'espère que cette période pourra amener un peu de douceur et de réconfort à tous.

Bien sincèrement,

Gilles Battail
Maire de Dammarie-lès-Lys
Conseiller régional d'Île-de-France

CARNET Novembre 2020

Naissances : Bienvenue à Bilal MAHNOUNE, Evelyn Angelica MIROIU, Lina YAHMED, Jules BOUVENOT, Rayan BEN AHMED, Emmanuel BIRDAC, Kendy Christian VANACKER THELEUS, Victoire Gabrielle Nathalie RENARD VARNEROT, Jouhayna AOUISS, Orlia ATIEZO, Hanaé DEPLANQUE ISMAEL.

Mariages : Félicitations à Ahmed ABDALAZIZ OTHMANE et Safa AHMED OSMAN (24/10/2020), Brahim MAKHLOUFI et Lila BOUHARA (30/10/2020)

Décès : Toutes nos condoléances à la famille et aux proches de Charlette MOREAU, décédée à l'âge de 98 ans le 20 octobre 2020,

et de Pierre LE LONS décédé à l'âge de 78 ans le 21 octobre 2020.

Dans le respect de la législation en vigueur pour les publications municipales, le *Lys'mag* ne diffusera plus les décès systématiquement.

Si vous souhaitez communiquer le décès d'un proche, vous pouvez contacter le 01 64 87 44 23.

Fermeture de la médiathèque

Prêt de livres par Drive

sur bib.mdll.net
ou au 01 64 87 49 20



CULTURE

La MÉDIATHÈQUE en « Clic & Collect »

L'établissement ne pouvant accueillir le public, le service de prêt de livres est proposé uniquement en « drive ». Pour accéder à cette lecture à emporter, il est nécessaire de se connecter au site bib.mdll.net, afin de visualiser les œuvres souhaitées et d'envoyer les références par mail à mediatheque@mairie-dammarie-les-lys.fr. Les équipes prépareront votre commande, qui sera disponible sous 24 heures, selon le créneau horaire souhaité (à préciser dans votre mail). Vous pouvez également simplement téléphoner, et vous faire conseiller sur des lectures selon vos

préférences. L'équipe de la médiathèque peut aussi préparer des lectures surprises ! Le service de lecture à emporter de la médiathèque est accessible le mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 18h, le mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h et le samedi de 10h à 14h.

Des précautions restent toutefois nécessaires. Ainsi veuillez à vous présenter seul(e), prévoyez vos sacs ou paniers et le port du masque reste obligatoire.

Informations sur <https://bib.mdll.net>
ou au 01 64 87 49 20

PETITE ENFANCE

PRÉ-INSCRIPTIONS en crèche

Les demandes en crèche doivent être adressées :

- à la Maison de la petite enfance située au 352 rue Henri Barbusse ou par téléphone au 01 64 87 49 23 ;
- au Multi accueil Les Daminous ou par téléphone au 01 64 87 49 25.

En revanche elles ne peuvent pas être faites à la crèche Jacqueline Bonjean. Un rendez-vous vous sera alors donné, enclenchant votre pré-inscription. Cette démarche peut être entreprise dès le début de la grossesse. La commission d'attribution des places se réunit en mars-avril. Vous serez ensuite informé par courrier des suites données à votre demande.

Renseignements : Maison de la petite enfance au 01 64 87 49 23.



CADEAU DE FIN D'ANNÉE AUX SÉNIORS

RAPPEL

La distribution du cadeau de fin d'année pour les séniors aura lieu, sous réserve de la crise sanitaire et afin d'éviter tout regroupement trop important, sur le lieu choisi par le bénéficiaire aux jours suivants :

- à l'Espace Pierre Bachelet le 9 ou 10 décembre
- à l'Espace Nino Ferrer le 8, 9 ou 10 décembre
- à l'Espace Albert Schweitzer le 9 décembre de 10h à 13h et de 14h à 17h.

Pensez à vous munir du coupon remis au moment de l'inscription.

Pour toute question le pôle Séniors du CCAS se tient à votre disposition au 01 64 87 44 71.

SANTÉ

LUTTER contre les addictions

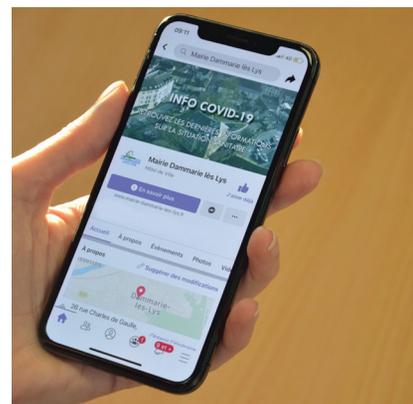
L'association Vie Libre alerte sur les dangers d'une consommation excessive d'alcool souvent constatée en fin d'année et qui peut notamment fragiliser des personnes abstinentes. Les membres de l'association se tiennent à l'écoute des malades, ou des proches pour leur venir en aide au 06 46 80 92 06 ou par mail à vielibredammarie@gmail.com

SUIVRE L'ACTUALITÉ DE LA VILLE en temps réel

Compte tenu de l'évolution de l'épidémie, et des mesures de restriction mises en place par le Gouvernement pour lutter contre l'aggravation de la situation sanitaire, de nombreux événements de la Ville sont reportés ou annulés.

Pour connaître ces changements, n'hésitez pas à vous abonner à la page Facebook de la Ville : **Mairie Dammarie lès Lys**. Le site Internet de la Ville est également actualisé très régulièrement, et un flux d'information est dédié à la gestion de la crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19 (<http://www.mairie-dammarie-les-lys.fr/la-ville/infos-covid-19>).

Informations : www.mairie-dammarie-les-lys.fr et www.facebook.com/VilleDammarieleslys





SPORT

**OBTENTION DU LABEL
Terre de Jeux 2024**

La Ville de Dammarie-lès-Lys rejoint l'aventure des Jeux olympiques de 2024. Après l'obtention du label Commune Sportive, la Ville poursuit sur sa lancée avec l'obtention d'un nouveau label : « Terre de Jeux 2024 ». La municipalité, accompagnée par le tissu associatif local, entend profiter de ce label pour mettre en valeur les bonnes pratiques sportives, l'inclusion et placer davantage le sport dans le quotidien des habitants. Dominique Theraulaz, adjoint au maire délégué aux sports et à la jeunesse, accompagné de l'ancienne championne olympique d'aviron Samia Galano Hirèche ont tenu à célébrer l'obtention de ce label avec la nouvelle génération des jeunes sportifs dammariens. L' élu souhaite que les écoles de la ville participent et se réunissent autour des valeurs de l'olympisme. Les célébrations seront ouvertes à tous et devront être respectueuses de l'environnement.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

**PERMANENCES
du samedi matin**

Le service formalités administratives assurera une permanence les samedis 5 et 19 décembre de 8h30 à 12h15. Le service gère les demandes de pièces d'identité (CNI, passeport). Vous pouvez joindre l'accueil du service au 01 64 87 44 50 ou 01 64 87 60 04.

Centre administratif – 593 rue du Bas Moulin
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30.

**LES NOUVEAUX COMMERCES, ARTISANS
ET PROFESSIONS LIBÉRALES**

POKÉMANIA



Poké Bowls, plat typique d'hawaï à base de poisson cru, viande, fruits et légumes.
Service de livraison le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 11h à 14h30 et de 18h30 à 22h, ainsi que le mercredi de 11h à 14h.
824 avenue du Lys, La Cartonnerie
Instagram : pokemania.restaurant

LE HÉRISSON JAUNE



Des produits frais et faits maison. Frites, brochettes, burgers gourmands à base d'aliments locaux.
Les samedis de 18h30 à 21h30 au Château d'Eau de Dammarie-lès-Lys (rond-point avenue Victor Hugo et rue Danielle Casanova).
Facebook : @leherissonjaune
E-mail : contact@leherissonjaune.com

Vous êtes un professionnel et venez de vous installer à Dammarie-lès-Lys ? Pour bénéficier d'une annonce dans le Lys'mag, contactez le service communication 01 64 87 44 06 ou service.communication@mairie-dammarie-les-lys.fr

**ÊTRE INFORMÉ
AU BON MOMENT**

**ALERTE SMS
et Abonnement Newsletter**

La Ville vous propose de bénéficier d'un service de notifications par SMS et d'abonnement à la lettre d'information, qui vous permet de recevoir certaines informations municipales (travaux, spectacles, manifestations, inscriptions, etc.). Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir le formulaire que vous pouvez trouver sur **www.dammarie-les-lys.fr** ou de contacter le service communication pour le recevoir par mail à **servicecommunication@mairie-dammarie-les-lys.fr**

PÉRIODE HIVERNALE

RAMASSAGE des déchets

L'arrêt de la collecte des déchets verts à Dammarie-lès-Lys a été fixé par le Smitom-Lombric au mercredi 9 décembre. Elle reprendra le 17 mars 2021.

La collecte des déchets ménagers prévue le vendredi 25 décembre ne sera pas effectuée. Elle sera assurée le lendemain, soit le samedi 26 décembre 2020.

FORMATION GRATUITE aux outils numériques pour les 60 ans et plus

La Ville s'est inscrite dans un partenariat avec l'association Delta 7, afin de proposer une formation gratuite à l'utilisation des outils numériques pour les personnes âgées de 60 ans et plus. Suite au confinement, la formation sera proposée uniquement par visioconférence sur la plateforme Zoom, accessible depuis votre ordinateur ou votre tablette à l'adresse : Zoom.us. Un formateur accompagnera les participants, par téléphone, et pourra aider à s'y connecter en amont de la formation.

Pour s'inscrire c'est simple, il suffit d'être équipé d'un outil informatique (ordinateur ou tablette) avec une connexion internet, et maîtriser à minima l'envoi d'un mail.

La formation est répartie sur 4 semaines, à raison de deux séances d'1h30 à 2h par semaine.

La formation sera ludique et interactive, avec des quizz, des démonstrations et des conseils, astuces et tutoriels pour faciliter la pratique du numérique au quotidien.

L'inscription peut se faire en ligne depuis l'accueil du site de la Ville au lien suivant : <http://www.mairie-dammarie-les-lys.fr/vie-quotidienne/les-seniors/formation-gratuite-aux-outils-numeriques>. Par téléphone auprès d'Elise Fouan au 06 98 62 10 27, ou par mail à formation.tablette@delta7.org.



Des jouets DIRECTEMENT À DOMICILE

Sonia est une maman dammarienne de deux jumelles et d'un petit garçon. À leurs âges, les jouets restent le plus attendu des cadeaux de Noël et ce sont des connaisseurs ! En effet Sonia s'est lancée dans la vente d'articles de puéricultures et de jouets pour enfants de 0 à 8 ans et ils ont pour lourde tâche de tester les jeux en avant-première. Les articles proposés de la marque « Mum & the Gang » sont fabriqués en France, adaptés à la pédagogie Montessori et conçus dans une démarche éco-responsable. En temps normal, Sonia présente ces jouets dans le cadre de réunion de type « Tupperware », en réunissant plusieurs acheteurs en même temps. Dans cette période de confinement, elle a adapté son mode de fonctionnement.

Le catalogue est disponible sur la page Facebook de Sonia : Mum And the Gang by Sonia 77 ou peut être demandé par mail à sonia77.mag@gmail.com. Sonia vous livrera vos commandes à domicile.

UNE PRÉSENCE RENFORCÉE de la police municipale

Les agents de la police municipale (PM) assurent des missions essentielles de protection des personnes, des biens, de respect de la tranquillité et de la salubrité publiques. Ils sont présents entre 8h et 18h du lundi au vendredi et effectuent ponctuellement des opérations en soirée, jusqu'à minuit. Dans ce cadre, ils patrouillent sur toute la ville pour dissuader les actes de délinquance ou les rassemblements. Ces opérations seront amplifiées dès 2021 en fonction de l'évolution des effectifs. Aujourd'hui, la PM est composée de 5 agents, qui patrouillent à véhicule, en VTT et à pied sur l'ensemble de la ville et qui travaillent en collaboration avec la police nationale. La Ville procède à des recrutements dans un contexte dans lequel de nombreuses communes cherchent également à renforcer leur police municipale.



■ ÉCONOMIE

Centre d'Affaires des Quartiers, un incubateur d'entreprises

DEPUIS MAINTENANT DEUX ANS, le Centre d'Affaires des Quartiers accompagne les habitants du territoire qui ont un projet de création d'entreprise. Plusieurs Dammariens ont fait appel à cette structure et sont aujourd'hui à la tête de leur propre entreprise.

Plus de 70 entreprises ont été créées en 2020 sur l'ensemble du territoire de la CAMVS et bénéficient d'un accompagnement du Centre d'Affaires de Quartier (CAQ) pendant trois ans après leur lancement. Il existe trois antennes : Dammarie, Melun et le Mée, mises en place par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine. Toutes les trois proposent un espace comprenant des bureaux, des salles de réunion, du matériel, comme des copieurs et imprimantes, et sont connectés au WIFI. L'accompagnement nommé « l'Atelier » permet aux porteurs de projets de bénéficier de ces services et de conseils pour monter leur entreprise. Ils peuvent notamment suivre des formations de gestion, de prospection commerciale, de comptabilité, et profiter d'une mise en réseau. Baytir Thiaw, gérant de l'Atelier, prévoit d'accompagner 120 porteurs de projets supplémentaires dans les deux prochaines années, malgré la crise de la Covid-19. « L'épidémie a affaibli les entreprises lancées récemment qui n'ont pas pu se constituer de trésorerie. En ce moment, nous aidons les commerces en proposant d'adopter des plateformes de e-commerce ou click & collect », ajoute Baytir Thiaw. Depuis l'annonce du second confinement un guichet unique a été réactivé, et informe les chefs d'entreprise sur les différentes aides à disposition.

Des succès « Made In Dammarie »

Grâce à l'Atelier, Ouiza Tambour, Dammarienne de 44 ans, a réalisé son rêve : avoir son propre restaurant.

« J'ai travaillé dix-huit ans dans la restauration rapide. Après un licenciement, j'ai décidé de me lancer. J'ai bénéficié d'un réel soutien de l'Atelier durant toutes les étapes d'élaboration et de mise en œuvre de mon projet, et même après l'ouverture. J'ai été formée aux notions essentielles pour le lancement d'un commerce, comme la comptabilité. » Aujourd'hui Ouiza gère son restaurant « Les Saveurs de Maman » situé dans le 4^e arrondissement de Paris, à deux pas de la place Bastille, et même si la crise Covid-19 l'a touché, elle s'est adaptée en proposant de la vente à emporter à ses fidèles clients.

Une reconversion réussie

Martine et Xavier Capoen vivent depuis plus de vingt ans à Dammarie-lès-Lys. Malgré les difficultés liées au contexte actuel, ils ont lancé, en mai 2020, leur food truck Le Hérisson Jaune. La famille Capoen privilégie les circuits courts et travaille avec les artisans de Dammarie, comme la boulangerie Galpin, pour l'élaboration de leurs burgers gourmands. C'est à l'occasion d'une reconversion professionnelle que Xavier Capoen a souhaité se lancer à son compte : « Je suis issu du milieu de l'entrepreneuriat mais je ne maîtrisais pas pour autant toutes les démarches et les tâches à accomplir. Lors de ma recherche d'emploi et d'échanges avec le Pôle emploi de Dammarie, on m'a parlé du CAQ. J'ai pris contact et grâce à l'Atelier, j'ai pu me perfectionner et consolider mes acquis pour lancer mon propre concept de food truck gastro-



Les saveurs de Maman se situe en plein Paris



Le Hérisson Jaune est présent tous les samedis au Château d'Eau.

mique. Nous avons été accompagnés dans l'élaboration de notre business plan et des dossiers de financement pour acquérir notre camionnette et le matériel nécessaire », précise le Dammarien. Aujourd'hui le Hérisson Jaune sillonne les routes de Seine-et-Marne et de l'Essonne, de Dammarie jusqu'à l'Assemblée nationale !

- Vous êtes demandeur d'emploi et vous résidez dans l'une des 20 communes de l'agglomération Melun Val de Seine, notamment dans un quartier inscrit dans la politique de la ville,
- Vous souhaitez créer votre propre entreprise ou bénéficier d'un accompagnement du CAQ ?

Vous pouvez postuler pour intégrer le CAQ en contactant Baytir Thiaw au 06 82 84 74 92. Centre d'affaires de quartier de Melun Val de Seine : Espace emploi 7, rue Marc-Jacquet à Dammarie-lès-Lys.

■ FORMATION PROFESSIONNELLE

Des lycéens mettent en œuvre leurs compétences à l'EPB

UN CHANTIER DE RÉNOVATION ET D'EMBELLISSEMENT de l'accueil de l'Espace Pierre Bachelet sera mené par des étudiants du lycée professionnel des métiers du bâtiment Benjamin Franklin de La Rochette. Pour ces jeunes, l'enjeu est grand, puisque le bon déroulement de ces travaux conditionnera l'obtention de leur diplôme.



Olivier Cintrat et ses élèves planchent sur le projet de l'EPB

Dans le cadre de leur formation, une cinquantaine d'élèves issus de 1^{re} et terminale CAP ainsi que les élèves de seconde, première et terminale de Bac pro de la section Finition du lycée, participeront à un chantier à l'Espace Pierre Bachelet. Ces futurs professionnels du bâtiment qui disposent de nombreuses compétences en peinture, menuiserie et autres métiers du bâtiment débiteront le chantier en fin d'année.

Genèse du projet

« Nous sommes très heureux d'offrir cette opportunité à ces élèves, de mettre à profit leur savoir-faire et de le montrer à tous. Nous avons en tête depuis quelques années le projet de rendre le hall plus accueillant, en y introduisant l'univers du spectacle et de la musique. Nous avons décidé de nous rapprocher du lycée professionnel de La Rochette dont nous avons déjà pu apprécier la compétence

des élèves. Avec ce partenariat, nous sommes également désireux de soutenir la formation en permettant aux jeunes de se trouver en situation professionnelle réelle. Nous leur avons laissé une totale autonomie en termes de création. », indique Dominique Marc adjoint au Maire délégué à la culture.

Un projet ambitieux

Une équipe pédagogique, composée de quatre enseignants, encadre les élèves de la préparation jusqu'à la livraison du projet. Olivier Cintrat est en charge du projet : « Il ne s'agit pas d'un simple travail de peinture mais d'un travail complexe, qui sollicitera le sens créatif de ces jeunes ouvriers. C'est un projet pédagogique important dans le cadre de leur formation. » En effet, après un important travail préparatoire consistant à l'étude du chantier, les élèves accompagnés par l'équipe enseignante, ont proposé à la Ville plusieurs

ébauches pour embellir le hall. La première partie du projet consiste dans la réalisation d'un décor sur les murs avec la réalisation des logos de l'EPB et de la Ville, à échelle humaine. Les élèves de menuiserie ont, quant à eux, proposé de faire des silhouettes de musiciens en bois, de taille humaine. Une initiative soutenue par la proviseure de l'établissement, Madame Joyeux : « Nous souhaitons avant tout que les élèves s'épanouissent dans ces projets en stimulant leur créativité et leur technicité. Ces chantiers sont très formateurs. » Enfin, les élèves de terminales en Bac professionnel auront en charge le suivi du chantier et la responsabilité d'équipes de 6 élèves. Ils participeront, comme de véritables professionnels du bâtiment, aux réunions de chantier avec la Ville. Le public de l'Espace Pierre Bachelet pourra admirer l'œuvre des jeunes du lycée au second trimestre 2021, à condition que les mesures sanitaires en permettent la réouverture.

■ JEUNESSE

La Ville aide les jeunes à obtenir le BAFA

LE BAFA forme aux métiers d'animation, d'accueil et d'encadrement. Son obtention constitue, pour certains jeunes, une véritable passerelle vers le monde du travail, et pour d'autres, l'opportunité de trouver un petit job leur permettant de financer des projets comme le permis, leurs études, des voyages.

Auparavant soutenue sous forme d'une bourse, la formation au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) est aujourd'hui totalement organisée et financée par la Ville. En partenariat avec AFOCAL (Association pour la formation des cadres de l'animation et des loisirs), elle propose cette formation à l'Espace Jeunes. Pour obtenir ce diplôme, les jeunes suivent deux sessions de formation théoriques (formation générale et session d'approfondissement) et un stage pratique, dans une structure de loisirs par exemple. Autorité, responsabilité, encadrement sont les notions essentielles enseignées lors de la formation au BAFA qui est suivie par une trentaine de jeunes Dammariciens. À l'issue de ces périodes, les jeunes pourront prétendre à l'obtention de leur diplôme ! « Cette action remporte un vif succès, indique Dominique Théraulaz, adjoint à la jeunesse et aux sports. Les participants sont sélectionnés sur dossier et après un entretien. La motivation et le projet qu'ils souhaitent développer grâce à l'obtention du BAFA sont les deux critères essentiels. »

Un pas vers l'emploi

Le BAFA en poche, ils peuvent en effet développer des compétences professionnelles s'ils veulent travailler ensuite en tant qu'animateur ou l'utiliser pour trouver des emplois étudiants. « Je souhaite travailler dans le domaine du médical ou de la science, les études sont longues et onéreuses. Le BAFA représente un moyen pour m'aider à financer mes études, en travaillant pendant les vacances scolaires



Asmita, Elezan et Timone ont suivi la formation au BAFA

en tant qu'animatrice en centre de loisirs... » affirme Asmita, jeune Dammaricienne qui a suivi avec assiduité la formation.

Elezan, 19 ans, lycéenne à Joliot-Curie souhaite obtenir une première expérience dans l'encadrement de public jeune avant de se lancer dans le métier d'éducatrice spécialisée, spécifiquement en direction des personnes en situation de handicap. « C'est une véritable vocation mais je souhaite débiter dans l'animation avant d'être confrontée à un public qui peut nécessiter une démarche plus complexe », précise la jeune fille.

Une démarche accompagnée et autonome

Timone, quant à elle, passe son baccalauréat cette année. Cela ne l'a pas empêchée de participer à cette formation entre deux révisions. « J'ai entendu parler de cette formation BAFA lors d'une visite à l'Espace Jeunes de la ville. J'ai tout de suite décelé le potentiel éduca-

« Cette formation permet d'acquérir une première approche du monde du travail »

tif qui me permettra d'acquérir des notions d'animation et d'éducation des enfants. Mais c'est surtout pour moi l'opportunité de voyager lors de séjours de vacances à l'étranger et d'intégrer une véritable équipe d'animateurs. » L'objectif de cette formation est de permettre aux jeunes Dammariciens d'acquérir une première approche du monde du travail, de découvrir l'engagement et la citoyenneté à travers cette expérience. « L'accompagnement se fait souvent naturellement. Ces jeunes peuvent fréquenter ou non l'Espace Jeunes, nous les suivons de A à Z, de la rédaction du CV et de la lettre de motivation, en passant par la recherche du stage obligatoire jusqu'à l'obtention de leur diplôme, précise Rachida Zineddine, responsable du Point Information Jeunesse. Attention, soyons clairs : nous ne les assistons pas, ils sont entièrement autonomes ! La responsabilité et l'autonomie sont des enjeux majeurs de nos activités », ajoute Hachemy Kane responsable du service jeunesse de la Ville.

■ JEUNESSE

Une vigilance accrue sur le Net

80 % DES JEUNES ÂGÉS ENTRE 11 ET 17 ANS SONT PRÉSENTS SUR LE NET une fois par jour, et plus de 48 % d'entre eux se connectent plusieurs fois par jour aux réseaux sociaux. Ont-ils réellement conscience de certains risques et ont-ils les bonnes pratiques ? Les « *Promeneurs du Net* » sont des acteurs engagés dans la vigilance des messages diffusés sur ces canaux numériques.



Le dispositif « *Promeneurs du Net* » est constitué d'adultes professionnels de la jeunesse, présents sur les divers réseaux sociaux fréquentés par les jeunes tels que Instagram, Snapchat, TikTok ou encore Discord. Ils exercent un rôle de veille sur les échanges. En Seine-et-Marne, ce réseau est composé d'une trentaine de professionnels (éducateurs, animateurs de centres sociaux...).

Prévenir le cyber-harcèlement

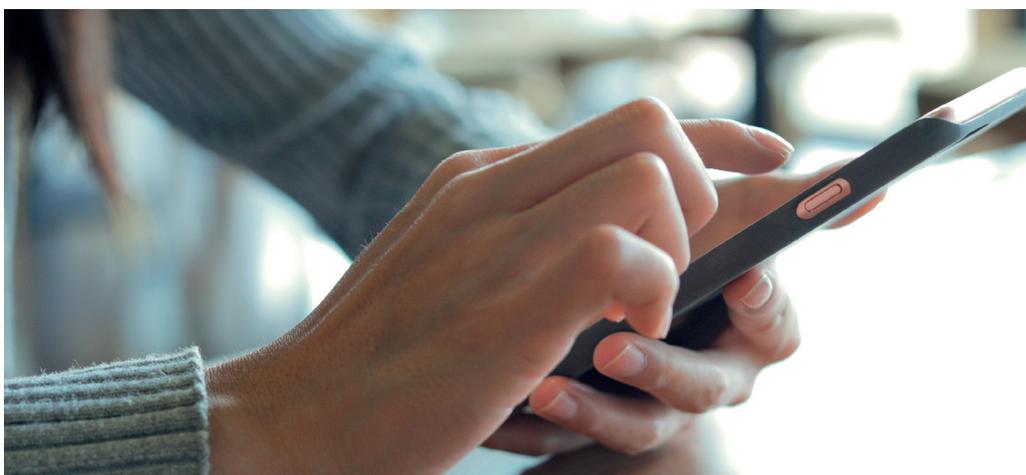
« Nous sommes aussi sur Facebook mais nous avons remarqué que les jeunes y sont de moins en moins présents, précise Betinor Mendy, animatrice information jeunesse qui a été choisie pour être Promeneur du Net. Ils quittent les réseaux classiques, comme Facebook, où se trouvent leurs parents, pour trouver plus de confidentialité. » Les Promeneurs du Net prennent quotidiennement le temps de consulter leurs différents fils d'actualité. « Cela nous permet de garder un œil sur le bien-être

ou le mal-être des personnes qui utilisent ces réseaux, et de pouvoir agir en conséquence. On peut ainsi découvrir des cas de cyber-harcèlement. Si nous repérons des publications litigieuses ou agressives envers d'autres utilisateurs, nous prenons contact avec les principaux protagonistes pour leur faire prendre conscience de leurs actes et des risques que cela peut engendrer. » Les Promeneurs font également de la prévention et alertent sur les fake news, une pratique qui consiste à divulguer de fausses informations sur des sujets d'actualité qui sont ensuite largement relayées sur les réseaux sociaux. Il s'agit donc de repérer ces informations, et de les contrer. Ils les aident ainsi à faire preuve d'un esprit critique devant des « informations » et des images.

Accompagner et orienter

Le but du Promeneur du Net n'est pas la surveillance, mais bien l'accompagnement des jeunes afin de les aider à trouver des réponses

fiables à leurs différentes interrogations (emploi, formation, sexualité, relations familiales, etc.). Il s'agit, selon les cas, de la simple information à donner à un projet complet que le jeune souhaite monter, à l'écoute et l'orientation vis-à-vis de situations difficiles, en passant par la détection de situations préoccupantes. Les Promeneurs du Net nouent le dialogue avec les jeunes. Hachemy Kane, responsable de l'Espace Jeunes de la Ville, souhaite leur présenter ce réseau dont il est lui-même membre : « Nous sommes là pour aider les jeunes, pour les amener à développer leur esprit critique, à contrebalancer certains discours absurdes, voire haineux. Nous leur apprenons à utiliser correctement les réseaux numériques, même s'ils ont souvent l'impression de déjà tout savoir et de maîtriser la question. »



En France selon des données de 2019, plus de 40 % des moins de 50 ans sont victimes de cyber-harcèlement, dont 22 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans. Ce harcèlement via internet (mails, réseaux sociaux...) est considéré comme un véritable délit. Si vous êtes victime, ou constatez que votre enfant en est victime, vous pouvez demander le retrait des publications à leur auteur ou au responsable du support électronique. Vous pouvez aussi faire un signalement en ligne à la police et porter plainte. **Pour tout signalement : www.internet-signalement.gouv.fr**

MOBILITÉ

Le vélo plébiscité

LES CHIFFRES DE LA PRATIQUE DU VÉLO SONT EN HAUSSE. Coronapistes, voies vertes, pistes cyclables sont autant d'aménagements qui se développent sur notre territoire. L'accès au mode de transport lui-même, le vélo, se développe en parallèle, notamment par le biais de la location.

A Dammarie, la seconde portion de la voie verte des avenues de la Forêt et Charles Peguy, reliant le centre-ville de Dammarie-lès-Lys à la forêt de Fontainebleau via la route de la Glandée ou la route de Farcy, vient d'être finalisée. Cette réalisation s'inscrit dans un schéma global de maillage et de connexion auquel la Ville travaille en lien avec la Communauté d'Agglomération. Au-delà des pistes, le vélo lui-même doit devenir de plus en plus accessible et facile.

Une location de vélo bien organisée

Depuis quelque temps, vous avez sûrement aperçu une nouvelle boutique de couleur verte, aux abords de la gare SNCF de Melun (au 2 rue Daubigny à Melun). Il s'agit d'une boutique éphémère nommée *Méli-Vélo Station*, ouverte par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, en collaboration avec SPC Mobilités. La boutique propose un service de location, avec plus d'une centaine de vélos, dont la moitié à assistance électrique, car ils demeurent assez chers à l'achat. Vous pourrez aussi y trouver des sièges bébé et des remorques à accrocher aux vélos des parents pour les enfants. Pour vos trajets quotidiens dans l'agglomération melunaise, *Méli-Vélo* pratique des tarifs adaptés, selon la durée de location. Ainsi, le vélo électrique revient à 20 ou 25 euros la journée, puis 30 à 40 euros pour un mois et 240 euros pour six mois. Une politique tarifaire établie pour encourager à utiliser ce mode de déplacement, de façon régulière. Pour compléter l'offre, une conciergerie est accessible sur adhésion : mensuelle à 5 €, semestrielle à 10 € et annuelle à 15 €.



Deux parkings sécurisés seront déployés prochainement : un de 40 places rue Séjourné et l'autre de 20 places avenue Gallieni (côté Melun). Afin de limiter l'empreinte carbone au maximum, les commandes de vélo sont transportées grâce à un « vélo cargo ». Rendez-vous en agence, rue Daubigny, à Melun ou sur le site internet melunvaldeseine.fr pour plus d'informations.

INFO +

La plateforme de location en ligne est accessible sur <https://melivelo.locvelo.com/>

Les vélos sont remis en main propre, à l'agence Méli-Vélo.

Ouverture : du lundi au samedi, 7h30-13h/14h-20h30, le dimanche et les jours fériés, 9h-13h/14h-20h.

AIDE AUX FRANCILIENS POUR L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

Île-de-France Mobilités propose à tous les habitants résidant en Île-de-France de bénéficier d'une aide à l'achat de vélos à assistance électrique (jusqu'à 500 €), de vélos cargos ou pliants (jusqu'à 600 €) et de vélos adaptés pour personnes à mobilité réduite (jusqu'à 1 200 €).

Pour en bénéficier il faut :

- Être majeur (ou mineur émancipé) ;
- Avoir acheté un vélo conforme à la réglementation en vigueur, à partir du 1^{er} décembre 2019 pour les vélos à assistance électrique et vélos cargos, à partir du 1^{er} mai 2020 pour les vélos pliants et vélos adaptés ;
- S'engager à ne pas revendre le vélo pendant une durée de 3 ans ;
- Ne pas avoir déjà bénéficié de la même aide d'Île-de-France Mobilités.

À ce jour, la Ville ne proposant pas d'aide financière, les services municipaux remettent une attestation de non-prise en charge sur simple demande à info@mairie-dammarie-les-lys.fr qui sera à envoyer, avec votre demande d'aide à l'achat, via le site d'Île-de-France Mobilités.

Toutes les infos sur : www.iledefrance-mobilites.fr/prime-velo

Travaux dans la ville

① Nettoyage du parking Vivaldi

Depuis la fin du premier confinement, une société assure un passage supplémentaire de ramassage des papiers et nettoyage des salissures chaque vendredi.

Une opération spécifique a également été menée le 8 octobre dernier, consistant en un nettoyage et dégraissage des sols et des murs. Deux agents ont été affectés à cette opération, une personne pour le nettoyage et le dégraissage des sols avec l'utilisation d'une autolaveuse et une personne pour les poteaux et les murs avec un nettoyeur haute pression.

Afin de favoriser la propreté du parking, une prestation mensuelle complémentaire est dorénavant mise en œuvre avec le passage d'une autolaveuse sur l'axe principal de circulation du parking.



② Pose de ralentisseurs

L'installation de ce dispositif vise à améliorer la sécurité en milieu urbain en réduisant la vitesse. La pose de ralentisseurs a été réalisée rues Charles de Gaulle et Henri Lours et avenue Louis Barthou.

③ Finalisation des travaux rue du Château Gaillard

Les travaux rue du Château Gaillard se terminent avec la réfection des trottoirs, afin de sécuriser la circulation des piétons, cyclistes et automobilistes. Ils sont le fruit de la prise en compte de remarques et d'échanges avec les résidents et d'un diagnostic de terrain réalisé par les élus et les services techniques. Cette opération a notamment intégré le déplacement des personnes à mobilité réduite.



④ Raccordement ENEDIS dans la rue du Bas Moulin

Le raccordement consiste à réaliser le branchement entre l'installation électrique intérieure et le réseau public de distribution. Dans le cas présent, il s'agit du remplacement des anciens câbles par des nouveaux, afin de mettre un terme aux dysfonctionnements sur le réseau. Ce type de raccordement a eu lieu également rue Gaston Pluchon, place Copernic et au Centre commercial de l'Abbaye.

La Tribune libre n'a pas pour objet d'engager un débat entre les groupes politiques constituant le conseil municipal. Il s'agit d'une tribune de libre expression.

■ GROUPE « DAMMARIE MA VILLE »

Depuis le 30 octobre dernier, notre pays connaît son second épisode de confinement qui a apporté avec lui son lot de nouvelles règles, normes et obligations, parfois contradictoires, voire incohérentes et qui ont parfois un caractère arbitraire dans leur exécution. Elles reposent aujourd'hui sur un mot : essentiel.

En 2020 nous apprenons qu'il existerait dans notre pays des commerces et des activités dites essentielles et d'autres qui par opposition, ne le seraient pas.

La crise sanitaire que nous traversons donne l'occasion de constater la dérive bureaucratique qui prive de liberté et de responsabilité, détruisant une part importante de l'économie et des centaines de milliers d'emplois. Les décisions prises font fi de ce qui fait que la vie n'est pas que biologique mais aussi sociale et humaine.

L'État, comme trop souvent, est incapable de réprimer la minorité de ceux qui trichent et nuisent, et pénalise la majorité en prenant des mesures contre l'activité commerciale, qui comble de l'absurde, par égalitarisme, conduit à fermer des rayons de supermarché pour qu'ils ne vendent pas les produits des commerces eux-mêmes fermés, ce qui conduit, là encore, à fragiliser l'emploi et l'économie.

Comment penser raisonnablement qu'il est plus dangereux de se trouver dans un petit commerce où il est plus aisé de réguler le nombre de clients, que de se rendre dans les grandes surfaces ou dans les transports en commun ?

Nombreuses sont les études qui indiquent où se situent les lieux de contamination. Cette connaissance fine de la maladie doit nous permettre d'établir, pour chaque secteur, les

niveaux de protection adéquats et les niveaux d'alerte. C'est ainsi qu'on responsabilise et protège mieux de la contamination tout en défendant l'économie et l'emploi.

Or depuis des mois nous assistons à une valse de mesures difficiles à comprendre qui révèle une nouvelle fois l'incapacité du gouvernement à comprendre la réalité de terrain et à faire preuve de bon sens.

Pour un gouvernement, l'essentiel, puisqu'il en est question, est de protéger ses concitoyens et de garantir leurs libertés de penser, de croire, de se déplacer. Aujourd'hui, l'État protège de moins en moins et interdit de plus en plus.

■ GROUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »

Le confinement accentue la précarité dans notre pays au point que 101 maires ont adressé une lettre au Président pour l'alerter sur la situation des quartiers. Mais que se passe-t-il à Dammarie ?

Élus de l'opposition, nous sommes préoccupés de constater que le sujet est éludé dans les conseils municipaux et dans les commissions préparatoires qui ont été toutes annulées. La définition d'un contrat local de santé s'impose. Il est urgent de se pencher sur la situation sanitaire dans notre ville et les difficultés sociales qu'elle engendre. C'est ici l'occasion de louer les efforts des enseignants et des agents municipaux qui sont en première ligne pour affronter la crise.

Les Dammariens attendent des réponses sur :

- Faute d'autorisation du maire et contrairement aux préconisations du ministre de l'Éducation, les activités périscolaires demeurent fermées, ce qui accentue le décrochage scolaire alors

que la préfecture autorise la réouverture conditionnée par des critères, lesquels ont été observées par la CSF pour favoriser la continuité pédagogique et permettre à des jeunes victimes de la fracture numérique d'accéder à des ordinateurs et à un soutien ;

- Nous avons déjà interpellé le maire sur l'organisation des services de propreté de la Ville. Les déchets sur la voie publique sont nombreux, les rats prolifèrent dans la plaine du Lys. Nous déplorons le mutisme de la Mairie et proposons l'organisation du recyclage des masques en partenariat avec Carrefour ;

- Faute d'information, peu de Dammariens s'étaient rendus à la campagne de tests Covid organisée par la CAMVS ! Quel est le plan de la Mairie pour accompagner les commerçants, les étudiants et les oubliés du confinement ? Nous sommes toujours en attente d'un plan

de continuité d'activités élaboré par la Mairie !

- Le plan Vigipirate a été relevé à son niveau le plus haut dans les écoles. La police municipale est fantomatique !

- La commission Qualité de vie devra se pencher sur les violences qui sévissent à Dammarie. La Ville doit s'engager sur le terrain de la prévention et de la solidarité pour être au niveau des attentes des habitants ;

- Quid du déplacement des Moldaves vers d'autres endroits de la ville ?

Enfin, il convient de rappeler que le 20 novembre était la Journée internationale des droits de l'enfant. La France avait signé la convention à New York en présence de deux jeunes Dammariens. Par le dialogue et l'action, bâtissons un monde où les enfants peuvent s'épanouir !

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

■ GROUPE « DAMMARIE CITOYENNE »

Le Premier Ministre, qui a mis en œuvre le déconfinement en mai, nous a reconfiné en novembre. Le monde d'après, que nous avait annoncé le Président Macron, quoi qu'il en coûte, n'a pas tiré les leçons du premier confinement. Toutes les professions de santé rapportent que la situation sanitaire s'est dégradée à un rythme préoccupant. Cette situation, mi-octobre, était d'autant plus alarmante que les capacités de soin demeurent beaucoup trop restreintes. Personne ne peut admettre que des médecins soient amenés à faire des choix insupportables au plan éthique et à prioriser certains patients au détriment des plus fragiles ou de ceux souffrant d'autres pathologies. Notre ministre de la Santé avait ainsi déclaré, début novembre : « Si les Français ne respectent pas le confinement, dans huit jours la situation sera désespérée dans nos hôpitaux ! » Ce serait donc de notre faute ! C'est une culpabilisation insupportable de nos conci-

toyens. Comment peut-il dire aux lycéens, aux collégiens et aux personnels des établissements scolaires, par exemple, que ce sera de leur faute s'ils attrapent ce virus quand ils sont obligés de s'entasser dans des couloirs, à la cantine, ou quand il manque de personnels pour satisfaire au protocole sanitaire de la rentrée de la Toussaint ? D'ailleurs, des enseignants, la conseillère principale d'éducation, les personnels de la vie scolaire et des parents d'élèves du collège Politzer se sont mobilisés pour demander plus de personnels et un aménagement du cadre et des programmes scolaires.

Pour que les Français respectent les règles, il faut des consignes claires, cohérentes avec les activités, les mêmes pour tous. Nous soutenons tous les petits commerces qui tentent pour certains de conserver un maigre chiffre d'affaire par la vente à emporter.

En attendant, la guerre des firmes pharmaceutiques a commencé sur les vaccins, engendrant des valorisations boursières.

Durant ce confinement, la majorité Les Républicains au Sénat n'a pas chômé. Elle a adopté un amendement sur le report de l'âge de départ à la retraite à 63 ans et l'allongement de la durée de cotisation à 43 annuités. Elle a refusé de faire entrer de nouvelles recettes taxant le capital, qui profite de la crise et dont on attend le ruissellement. L'urgence n'est pas à travailler plus longtemps au moment même où la pauvreté explose, où des centaines de milliers de jeunes sont au chômage et sans RSA pour les moins de 25 ans.

Nous vous souhaitons de passer les meilleures fêtes possibles.

dammariécitoyenne@gmail.com

■ CONFÉRENCE

Découverte de la planète Mars

SAMEDI 12 DÉCEMBRE, Charles Frankel, spécialiste Franco-américain de la géologie des planètes et écrivain, animera une conférence-débat sur la planète Mars à Dammarie.

Charles Frankel,
lors de sa participation à une
simulation d'expédition martienne
dans l'Arctique



Lys'mag : D'où vous vient cette passion pour les planètes et la géologie ?

Charles Frankel : J'avais 13 ans lors des vols Apollo et je lançais déjà des petites fusées à poudre avec mes copains ! Très vite j'ai voulu devenir astronaute pour étudier la géologie depuis l'espace, et celles de la Lune et de Mars. J'ai aussi eu la chance de rencontrer le grand vulcanologue Haroun Tazieff qui m'a donné la passion des volcans. À l'âge de 20 ans, j'étais au centre JPL de la NASA en Californie pour assister au premier atterrissage d'une sonde sur Mars, Viking 1. C'était magique d'être sur place et de voir les premières photos de la sonde.

Lys'mag : Quels sujets allez-vous aborder durant la conférence ?

C.F : La planète Mars est fascinante, avec ses volcans, glaciers, canyons et ses mers disparues. Un robot automobile l'explore à l'heure actuelle et un autre va s'y poser en février, sur les rives d'un ancien delta. Je vais présenter les der-

nières connaissances et découvertes touchant à ce monde fabuleux. J'évoquerai aussi les projets de débarquements d'astronautes sur Mars dans un futur proche, et même de très sérieux projets de colonisation dans la foulée...

Lys'mag : Existe-il encore aujourd'hui des mystères martiens à découvrir ?

C.F : Le mystère le plus fascinant de la planète rouge, que l'on compte bien percer, c'est combien de temps il y a eu une mer, ou en tout cas de grands lacs, sur Mars, à une époque reculée. Quelques dizaines de millions d'années ? Quelques centaines de millions d'années ? C'est important pour spéculer si, oui ou non, une vie primitive aurait eu le temps d'apparaître et de se développer. D'ailleurs, le mystère demeure de savoir si une vie primitive n'existerait pas encore à l'heure actuelle, cachée dans le sous-sol martien.

Lys'mag : Vous avez rencontré des hommes qui ont marché sur la Lune. Avez-vous des anecdotes à nous confier ?

C.F : Chaque astronaute a vécu son périple lunaire différemment. Certains étaient très sérieux, d'autres mystiques, d'autres encore farceurs. Ainsi, le commandant du second équipage à marcher sur la Lune, Pete Conrad, avait caché en douce dans son scaphandre un retardateur qu'il devait visser sur son appareil photo : il comptait poser avec son compagnon Alan Bean, sans rien dire au centre de contrôle, et attendre qu'ils développent la

pellicule, ce qui aurait forcément interrogé : mais qui donc a pris la photo ? Mais, au moment fatidique, Conrad n'a plus retrouvé son gadget et il n'a donc pas pu prendre la photo.

Lys'mag : Sur quoi travaillez-vous en ce moment ?

C.F : J'ai mis en chantier deux livres, l'un en anglais, l'autre en français. Celui en anglais est une adaptation et une mise à jour de mon livre *Extinctions : du dinosaure à l'homme*, que m'a demandée mon éditeur américain, l'Université de Chicago. L'autre est un nouveau projet, *Terre de légendes*, sur les mythes et le folklore qui entourent les paysages les plus mystérieux de notre planète, comme l'île grecque de Santorin et le mythe de l'Atlantide, les îles Hawaï et la déesse des volcans, l'Etna et ses cyclopes, ou encore chez nous Gargantua et les traces qu'il a laissées dans le paysage... Je voulais écrire ce livre depuis longtemps, j'ai enfin le temps de m'y atteler !

Lys'mag : La Covid-19 survivrait-elle sur Mars ?

C.F : Un virus ne peut survivre que s'il a un organisme à parasiter. Si elle se rendait sur Mars, par exemple en passager clandestin sur une sonde automatique, la Covid19 serait bien triste, car elle n'aurait rien à faire, sinon dépérir dans la froide atmosphère extérieure. Pour ce qui est d'un astronaute se rendant sur Mars avec la Covid, c'est peu probable. Les règles sanitaires sont particulièrement strictes et respectées par les agences spatiales, donc aucun astronaute ne partirait pour Mars en étant infecté. Rappelez-vous que quelques jours avant le décollage d'Apollo 13, on a remplacé l'un des trois astronautes, Thomas Mattingly, parce qu'il avait été exposé à un enfant qui avait la rubéole. Comme il était « cas contact », le pauvre Mattingly a raté ce vol et en plus il a été testé négatif ! Heureusement, il a été reprogrammé sur un autre vol et a survolé la Lune à bord d'Apollo 16.



La médiathèque se transformera en un véritable planétarium à l'occasion d'une exposition éphémère sur les planètes. Venez découvrir la voûte céleste avec un animateur du 5 au 16 janvier 2021. Pour approfondir vos connaissances sur l'univers, une exposition sera aussi accessible pour tout public jusqu'au 20 janvier. Elle portera sur le monde captivant des planètes de notre système solaire ainsi que sur leurs différents destins.

INFO +

Conférence de l'astrophysicien Charles Frankel : Exploration de la planète Mars.
Samedi 12 décembre à 16h à la Médiathèque
Information et inscription au : 01 64 87 49 20.
Programmation sous réserve de modification ou d'annulation liées au contexte sanitaire.

■ POLITIQUE

Retour sur les décisions du conseil municipal

Le Lys'mag fait le point sur plusieurs délibérations prises par la Ville lors du conseil municipal du 12 novembre dernier.



Les séances du conseil ont été déplacées à l'ENF pour mieux respecter les règles sanitaires

Refus du transfert de la gestion du Plan Local d'Urbanisme à la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.

La loi du 24 mars 2014, dite loi ALUR, a positionné les intercommunalités comme référents de la planification locale. Ceci implique le transfert automatique de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme aux Communautés d'Agglomération sauf si dans les trois mois qui précèdent les différentes échéances programmées dans la loi, au moins 25 % des communes membres de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale respectant au moins 20 % de la population s'y opposent.

Lors de la première échéance le 2 février 2017, 19 communes de l'agglomération Melun Val de Seine s'étaient prononcées contre ce transfert de compétence, dont notre ville.

La deuxième échéance est prévue au 1^{er} janvier 2021. La Ville a, de nouveau, décidé de s'y opposer, puisqu'elle souhaite avoir la pleine maîtrise de l'élaboration et de l'adaptation de son document d'urbanisme.

Candidature de la Ville au Fonds d'aménagement communal

Le Département de Seine-et-Marne souhaite développer un partenariat privilégié avec les communes dans la mise en place de leurs projets. Ainsi un contrat Intercommunal de Développement (CID) a été créé en 2015. La commune a acté par délibération sa volonté de bénéficier d'une aide financière par le biais de ce fonds. Elle permettrait notamment de financer une partie du projet Cœur de Ville.

Autorisation donnée à la Résidence Aquitaine de déposer une autorisation d'urbanisme et déclassement de 2 478 m² environ issus de parcelles cadastrées.

Depuis 1975, une servitude de passage permanent était autorisée sur la dalle terrasse de la Résidence Aquitaine. Par acte notarié du 17 juillet 2020, la Ville et le Syndicat de copropriétaires ont renoncé à cette servitude. Après délibération, le conseil municipal a décidé de déclasser du domaine public cet espace de 2 478 m² et ainsi de permettre à la Résidence Aquitaine de déposer une autorisation d'urbanisme sur ces parcelles en vue de résidentialiser leur propriété. Ce projet prévoit la pose de clôtures, la mise en place de portails coulissants pour les accès de parking et la suppression d'accès à la dalle (escaliers sur la rue Federico Garcia Lorca notamment).

**PROCHAINE
SÉANCE
DU CONSEIL
MUNICIPAL
le 17 décembre
2020 à 18h30**

Information

**Retrouvez
toute l'actualité
de la ville de
Dammariè-lès-Lys sur
mairie-dammariè-les-lys.fr**

**Facebook :
VilleDammarièeslys**

